

Les mâles HYCOLE

Ces recommandations sont adaptées aux mâles HYCOLE : Blanc, Coloré, Mixte et GP C.

1) Les conditions d'élevage

1.1) L'alimentation

➤ Du sevrage à 10 semaines :

- * Suivre le programme de rationnement des animaux en engraissement (cf. fiches n°6.1 et 6.2).
- * Distribuer un aliment de type croissance.
- * A 10 semaines d'âge, contrôler les animaux et individualiser ceux ne présentant pas de problèmes sanitaires et ayant eu la meilleure croissance.

➤ De 10 semaines à 15 semaines :

- * Rationnement avec un aliment type croissance à 180 - 200 g / jour.

➤ A partir de 16 semaines :

- * Entre 16 et 25 semaines : distribution à volonté.
- * Après 25 semaines : **possibilité de rationner** les animaux :
 - HYCOLE Blanc : 230 g / jour,
 - HYCOLE Coloré, Mixte et GP C: 190 g / jour.

- * A partir de la mise en testage, distribuer un aliment spécifique aux mâles ou alors un aliment type engraissement supplémenté en vitamine E.

Objectifs de poids des animaux :



	HYCOLE Blanc	HYCOLE Coloré et Mixte	HYCOLE GP C
Mise en testage	5 kg minimum	4,5 kg minimum	4,0 kg minimum
Poids adulte moyen	6,5 à 7,5 kg	5,5 à 6,5 kg	4,7 à 5,5 kg



Une fois par mois réaliser un apport en vitamines, acides aminés,... adapté aux mâles dans l'eau ou dans l'aliment.

- Eau à volonté

1.2) L'éclairage

- 16 h de lumière / jour, il est important de respecter la durée d'éclairage.

1.3) La prophylaxie

- Les mâles de 10 semaines et plus sont vaccinés contre les deux formes de VHD classique et variante ainsi que contre la myxomatose.
- Toutes les 14 semaines réaliser un rappel contre la myxomatose et toutes les 26 semaines contre les 2 formes de VHD (classique et variante).
- Valider avec votre vétérinaire les traitements à effectuer (vermifuge, anticoccidiens,...) et leur périodicité.



Toujours réaliser une cure de 3 jours de vitamines après un vermifuge et effectuer un rinçage complet du circuit d'eau.

2) La gestion des animaux

2.1) La quarantaine

- La période de quarantaine dure **4 semaines au minimum** à partir de la réception des animaux.



La quarantaine pourra inclure la période de testage.

- A la fin de la période de quarantaine, contrôler les animaux sur :
 - * leur état sanitaire,
 - * leur croissance : éliminer les animaux qui ne se seraient pas adaptés ou qui auraient des consommations d'aliment insuffisantes.
- Les animaux ne présentant pas d'anomalies peuvent être mis en testage.

2.2) La mise en testage

- Les animaux peuvent être mis en testage à partir de **20 semaines**.
- La durée du testage est de 3 à 4 semaines.
- Le testage consiste à :
 - * habituer les animaux à être prélevés,
 - * valider la qualité de leur semence.
- Prélever les mâles **1 semaine sur 2**, à raison de 2 sauts lors de la semaine de prélèvement.

- A la fin de la période, les mâles qui ne présentent pas de problème et une qualité de semence satisfaisante peuvent être mis en production.

2.3) La mise en production

- Les animaux peuvent être mis en production à partir de **24 à 25 semaines**.
- Les mâles doivent être prélevés **TOUTES les semaines**.
- Le rythme de prélèvement est de 2 à 3 fois par semaine.
- Le volume moyen d'un éjaculat est de 0,7-0,8 ml.



Conseils pour le prélèvement :

* Les animaux sont très sensibles à la température du vagin artificiel, elle doit se situer entre 48 et 50°C.

Pour les mâles Blancs, il est conseillé d'utiliser des vagins artificiels à une température de 53-55 °C.

* 5 à 10 minutes avant d'effectuer le prélèvement, prévoir une phase d'excitation des mâles (fausse monte).

Pour les mâles Blancs, il est conseillé de prélever directement les animaux sans fausse monte.

3) Le suivi des animaux

Chaque mâle devra être suivi à l'aide d'une fiche individuelle (manuscrite ou informatique) reprenant :

- Date d'arrivée en quarantaine
- En cas d'élimination ou de mortalité durant la quarantaine : la date et la cause
- Date d'entrée en production
- Date des prélèvements avec enregistrement des événements :
 - Urine ou sang dans l'éjaculat, refus de monter, problème sanitaire, traitement,...
 - Qualité de la semence et nombre de doses réalisées (si disponible)
- Date et cause de sortie



Tous les 4 mois faire une observation complète des mâles et réformer les animaux à problème ou avec de mauvais résultats.



La durée de production d'un mâle est de 2 ans maximum.